

PROVINCE DE QUÉBEC

39^e LÉGISLATURE

2^e SESSION

QUÉBEC, LE 26 MARS 2012

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 26 mars 2012

Aujourd'hui, à dix heures six minutes, il a plu à l'honorable Administrateur du Québec de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 62 Loi n° 1 sur les crédits, 2012-2013

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par l'honorable Administrateur du Québec.